GSE Intégration

MANUEL D'INSTALLATION GSE INTÉGRATION

Pour système photovoltaïque en recouvrement partiel de la toiture





V 10.2



GSE Intégration

Sommaire

ETAPE PAR ÉTAPE

Présentation du système	p.4
Les éléments du kit	p.5
Descriptif des supports GSE Intégration	p.6 - 7
Outillage nécessaire à la pose	p.8
Prescription de mise en oeuvre	p.9 - 11
Les étapes d'installation du système GSE Intégration	p.12 - 34
Entretien et remplacement d'un module	p.35
Assistance & contact	p.36
Nos certifications	p.37
Exemples de réalisations	p.38 - 39

Présentation du système

LE SYSTÈME D'INTÉGRATION GSE INTÉGRATION

Le système d'intégration GSE Intégration permet la pose de modules sur tous types de couverture (tuiles canal, mécaniques, plates, ardoises), sur bâtiment neuf ou en rénovation.

Il se pose en format portrait ou en format paysage avec un support spécifique pour chaque format, aussi bien sur des petites installations (moins de 3 kWc) que sur de grandes toitures.

Le système d'intégration GSE Intégration se pose sur des charpentes en bois et se fixe sur un lattage adapté à la charpente. Il autorise des poses sur des pentes allant de 12° à 50°.

Le système d'intégration GSE Intégration est garanti 10 ans par l'assurance décennale fabricant SMABTP. Il nécessite peu de maintenance si ce n'est un nettoyage régulier.

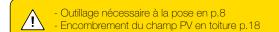




Éléments du kit

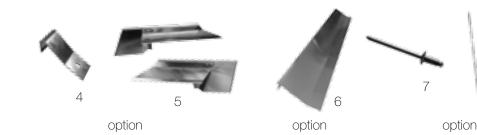


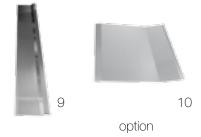
VISSERIE ET FIXATIONS INOX





ABERGEMENTS





SUPPORT







ÉTANCHÉITÉ



VISSERIE

- 1 vis bois inox 6.5 x 60mm + rondelle EPDM
- 2 mousse EPDM cellulaire 21 x 25mm
- 3 étriers 2014 simples et doubles renforcés

ABERGEMENTS

- 4 crochet de fixation d'abergement
- 5 faîtage angle G et D
- 6 faîtage centrale
- 7 rivet pop aluminium
- 8 cornière de faîtage
- 9 abergement latéral + vis de couture non fournie
- 10 jonction de faîtage

SUPPORT

8

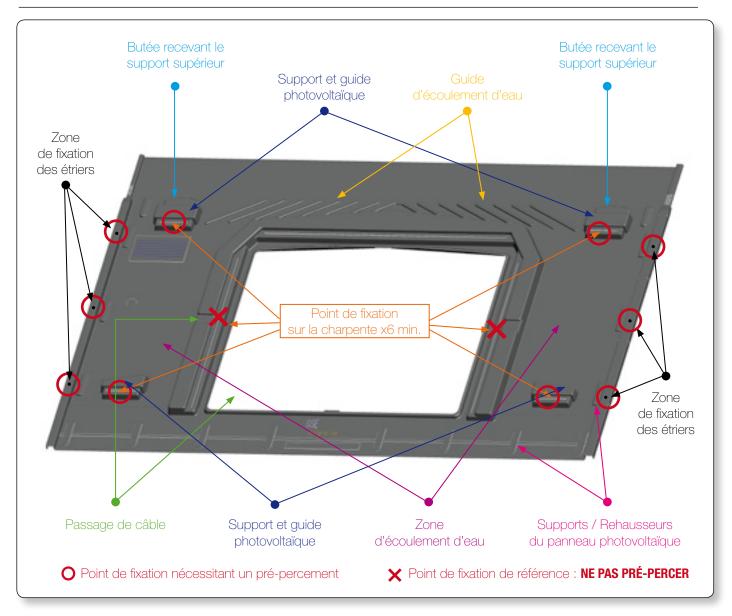
- 11 vis bois inox 6.5 x 60mm
- + rondelle EPDM
- 12 plaque GSE format portrait
- 13 plaque GSE format paysage
- 14 cale de finition G et D

ÉTANCHÉITÉ

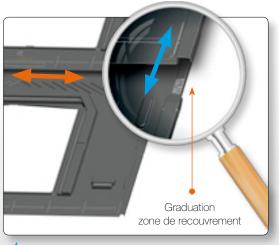
- 15 bande d'étanchéité
- 15/1 Zinc malléable
- 15/2 Rouleau de plomb
- 16 rouleau de joint pré-contraint 20x40mm
- 17 Écran de sous toiture HPV

Description du support 1.0

FORMAT PAYSAGE DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



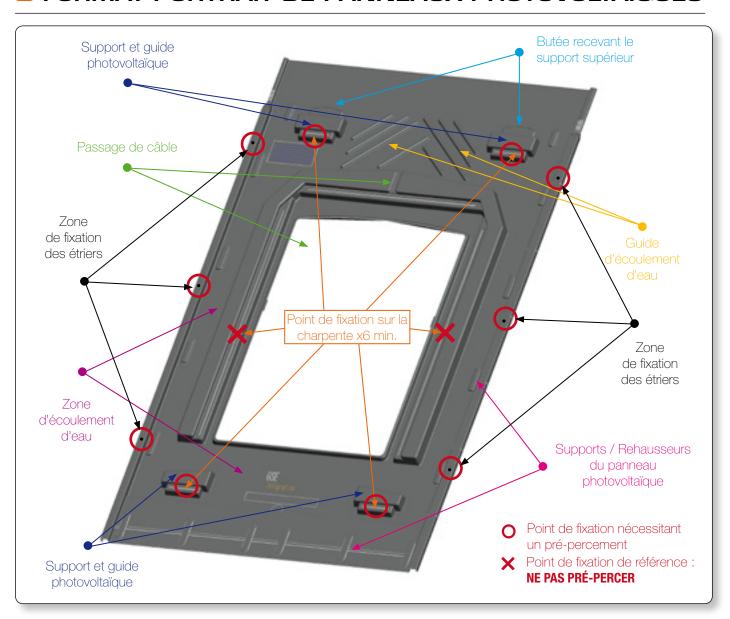
■ RÉFÉRENCE PLAQUE PAYSAGE + TAILLE MODULES



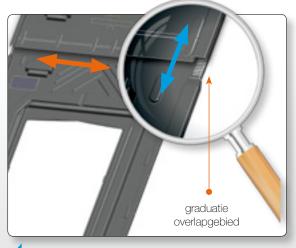
	TOLÉRANCE PANNEAUX									
RÉF.	HAUTEUR (mm)	LARGEUR (mm)								
1640 / 990-1001	952-1032	1641-1629								
1650 / 990-1001	952-1032	1651-1639								
1660 / 990-1001	952-1032	1661-1649								
1670 / 990-1001	952-1032	1671-1659								
1675 / 990-1001	952-1032	1676-1664								
1680 / 990-1001	952-1032	1681-1669								
1575 / 1082	1042-1122	1576-1564								
1559 / 1046-1082	1042-1122	1560-1548								
1580 / 808	768-848	1581-1569								

Description du support 1.1

FORMAT PORTRAIT DE PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



RÉFÉRENCE PLAQUE PORTRAIT + TAILLE MODULES



	TOLÉRANCE PANNEAUX									
RÉF.	HAUTEUR (mm)	LARGEUR (mm)								
1640 / 992	1600-1680	991-980								
1640 / 1001	1600-1680	1002-989								
1559 / 1046	1535-1615	1047-1037								
1575 / 1069	1535-1615	1070-1058								
1575 / 1082	1535-1615	1083-1071								
1580 / 808	1540-1608	809-797								

Outillage nécessaire à la pose

UN CORDEAU TRACEUR







UNE VISSEUSE

UNE CISAILLE

Couple de serrage règlable obligatoire





MÈCHES PERCEUSES

- PINCE RIVETS POP
- MÈCHE BOIS ET MÉTAL Ø 10mm
- EMBOUT 6 PANS Ø 8mm



UN MÈTRE - UN MARQUEUR BLANC OU UN CRAYON









Prescription de mise en œuvre 1.0

CONCORDANCE CHARPENTE / ZONE DE VENT

Les valeurs indicatives des tableaux ci-après s'appliquent uniquement pour les zones géographiques de 1 à 4 de la réglementation neige et vent suivant la norme NF EN 1991-1-4 et pour une altitude inférieure à 900m.

Dans tous les cas, il est impératif de se reporter au DTU 31.1 pour dimensionner la charpente selon les règles en vigueur.

		12°	a 50° site	normal (catégorie	IIIa) 2 ver	sants		
Zone 1 Zone 2 Zone 3 Zone 4									
	Epaisseur liteaux	largeur planche mini	Epaisseur liteaux	largeur planche mini	Epaisseur liteaux	largeur planche mini	Epaisseur liteaux	argeur planche mini	

i vigueur.		Epais	large	Epais	large	Epais	large	Epais	large
Nota	Dimmension en mm								
		15	210	15	260	15	220	15	240
Þ	Entraxe ≤ 600 Entraxe	22	110	22	120	22	150	22	170
Partie courante 10M de hauteur	fermettes ou chevrons	27	100	27	100	27	100	27	110
ha		40	100	40	100	40	100	40	100
g	600 ≤Entraxe ≤ 900	22	150	22	200	22	220	22	250
8	Entraxe fermettes ou	27	100	27	120	27	140	27	170
6 1	chevrons	40	100	40	100	40	100	40	100
ıt	Entraxe ≤ 1500	40	130	40	130	40	130	40	130
<u> </u>	fermettes métalliques	40	100	40	100	40	100	40	100
1 2	Entraxe ≤ 1500 (1)	22	150	22	150	22	150	22	150
0	Charpente voligée	27	120	27	120	27	120	27	120
Æ	Suivant le rampant (2)	40	100	40	100	40	100	40	100
Ра	Entraxe ≤ 1500 (1)	30	150	30	160	30	200	30	220
	Charpente bois ou metal	40	100	40	100	40	120	40	130
		.0	100		100	10	120	10	130
		15	200	15	220	15	260	15	300
	Entraxe ≤ 600 Entraxe	22	130	22	160	22	180	22	210
ınə	fermettes ou chevrons	27	100	27	110	27	120	27	150
ant		40	100	40	100	40	100	40	100
le h	600 ≤Entraxe ≤ 900	22	200	22	160	22	180	22	210
Ν	Entraxe fermettes ou	27	130	27	160	27	180	27	150
101	chevrons	40	100	40	100	40	100	40	100
<u>e</u>	Entraxe ≤ 1500	40	130	40	130	40	140	40	160
Rive latérale 10M de hauteur	fermettes métalliques	40	100	40	100	40	100	40	120
até	Entraxe ≤ 1500 (1)	22	150	22	150	22	160	22	150
<u> </u>	Charpente voligée	27	120	27	120	27	130	27	120
.≥	Suivant le rampant (2)	40	100	40	100	40	100	40	100
~	Entraxe ≤ 1500 (1)	30	180	30	180	30	180	30	200
	Charpente bois ou métal	40	100	40	120	40	140	40	160
	-	-							
		15	200	15	250	15	280		
	Entraxe ≤ 600 Entraxe	22	140	22	170	22	160	22	160
	fermettes ou chevrons	27	100	27	120	27	140	27	100
l na		40	100	40	100	40	100	40	100
I ž	600 ≤Entraxe ≤ 900	22	150	22	170	22	200	22	230
) p	Entraxe fermettes ou	27	140	27	170	27	200	27	150
J de	chevrons	40	100	40	100	40	100	40	100
Angle 10M de hauteur	Entraxe ≤ 1500	40	130	40	130	40	150	40	180
e 7	fermettes métalliques	40	100	40	100	40	100	40	120
<u>g</u>	Entraxe ≤ 1500 (1)	22	130	22	150	22	180	22	250
Ā	Charpente voligée	27	100	27	120	27	140	27	160
	Suivant le rampant (2)	40	100	40	100	40	100	40	100
	Entraxe ≤ 1500 (1)	30	140	30	160	30	200	30	250
	Charpente bois ou métal	40	120	40	130	40	150	40	150

- (1): Calepinage des bois dans le sens du rampant
- (2): Les planches de renfort sont fixees dans la fermette ou les chevrons

Prescription de mise en œuvre 2.0

TENUE MÉCANIQUE GSE INTÉGRATION (PASS'INNOVATION N°2013-221)

ZONES DE VENT TESTÉES

Dépressions de calcul N/m² (Pa) calculées dans le cas de versants plans (suivant Règles V 65 avec modificatif n° 2)

Tableau 1.1 - Versants plans - Töles d'acier nervurées, bois et dérivés - Travaux neufs - Bâtiments fermés

Hauteur	Position	Co	Cp Zone 1		Zon	ie 2	Zone 2 Zone 3			Zone 4		e 5
(m)	Position	- Cp	normal	exposé	normal	exposé	normal	exposé	normal	exposé	normal	exposé
10	Courante	1	875	1 181	1 050	1 365	1 313	1 641	1 575	1 890	2 100	2 520
	Rives	1,7	1 488	2 008	1 785	2 321	2 232	2 790	2 678	3 213	3 570	4 284
	Angles	2,4	2 100	2 834	2 520	3 276	3 151	3 938	3 780	4 536	5 040	6 048
15	Courantes	1	963	1 299	1 155	1 502	1 444	1 805	1 733	2 079	2 310	2 772
	Rives	1,7	1 637	2 208	1 964	2 553	2 455	3 069	2 946	3 534	3 927	4 712
	Angles	2,4	2 311	3 118	2 772	3 605	3 466	4 332	4 159	4 990	5 544	6 653
20	Courantes	1	1 039	1 403	1 247	1 621	1 559	1 948	1 870	2 244	2 494	2 993
	Rives	1,7	1 766	2 385	2 120	2 756	2 650	3 312	3 179	3 815	4 240	5 088
	Angles	2,4	2 494	3 367	2 993	3 890	3 742	4 675	4 488	5 386	5 986	7 183
30	Courante	1	1 167	1 575	1 400	1 820	1 750	2 188	2 100	2 520	2 800	3 360
	Rives	1,7	1 984	2 678	2 380	3 094	2 975	3 720	3 570	4 284	4 760	5 712
	Angles	2,4	2 801	3 780	3 360	4 368	4 200	5 251	5 040	6 048	6 720	8 064
40	Courante	1	1 269	1 713	1 523	1 979	1 903	2 379	2 284	2 741	3 045	3 654
	Rives	1,7	2 157	2 912	2 589	3 364	3 235	4 044	3 883	4 660	5 177	6 212
	Angles	2,4	3 046	4 111	3 655	4 750	4 567	5 710	5 482	6 578	7 308	8 770

Étriers renforcés 2014 (résistance 1860 Pa - coef. sécurité 1,5)



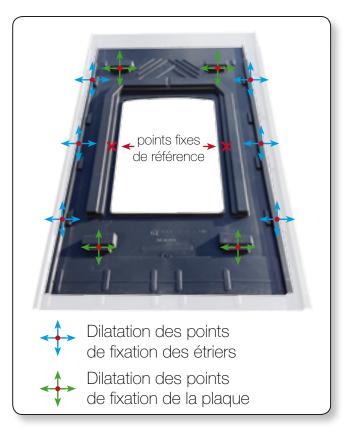


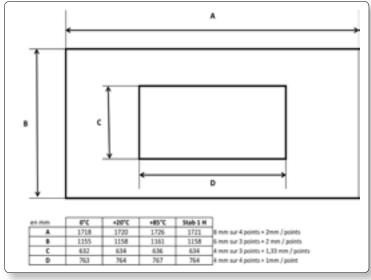
Sur un bâtiment de 15 m de hauteur en zone 3, vous disposez de l'intégralité de la place disponible en toiture.



Prescription de mise en œuvre 3.0

DILATATION (exemple : plaque GSE paysage Réf. 1660/992)







L'écart de dilatation entre la matière du support et le bois, nécessite un prépercement sur l'onde avec une mèche de ø 10mm à l'endroit où vous allez fixer les étriers ainsi qu'aux endroits où vous fixerez le support sur la charpente.

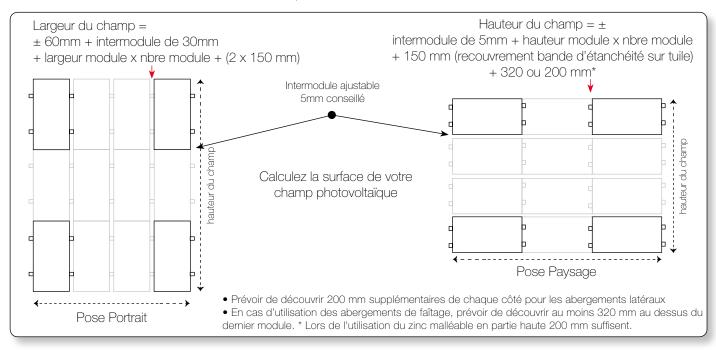
Attention lors de la mise en oeuvre de bien centrer la vis au centre du trou.



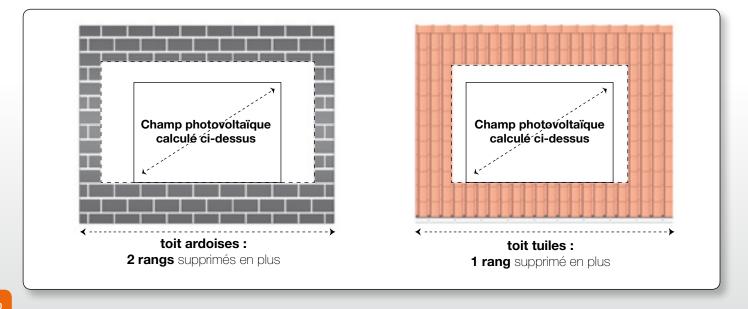
L'écran de sous toiture Sd1 (HPV) doit être sous homologation couverture avec un classement E1 ou sous avis technique avec un classement W1 selon la norme EN13859-1. La pose de l'écran de sous-toiture doit être conforme au cahier CSTB 3651-2 et réalisée jusqu'à l'égoût.

PRÉPARATION DE LA COUVERTURE

Info : Pensez à télécharger la calculette calepinage sur l'espace téléchargement du site **www.gseintegration.com**, pour vous aidez à déterminer les côtes exactes du champ.



- 1) Déposez les éléments de couverture sur la largeur calculée ci-dessus.
- 2) Enlevez un rang supplémentaire de tuiles à droite et à gauche (deux rangs pour l'ardoise ou les tuiles plates)
- 3) Enlevez aussi les éléments de couverture sur la hauteur calculée ci-dessus.
- 4) Enlevez un rang de tuiles en plus en partie haute (2 rangs pour l'ardoise ou les tuiles plates).

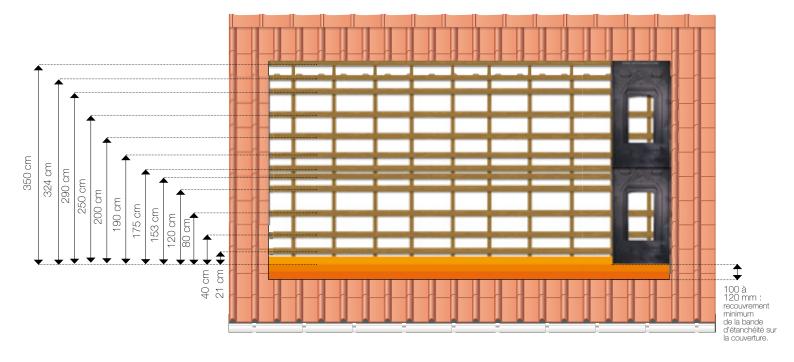


PRÉPARATION DU LATTAGE EN FONCTION DU SUPPORT

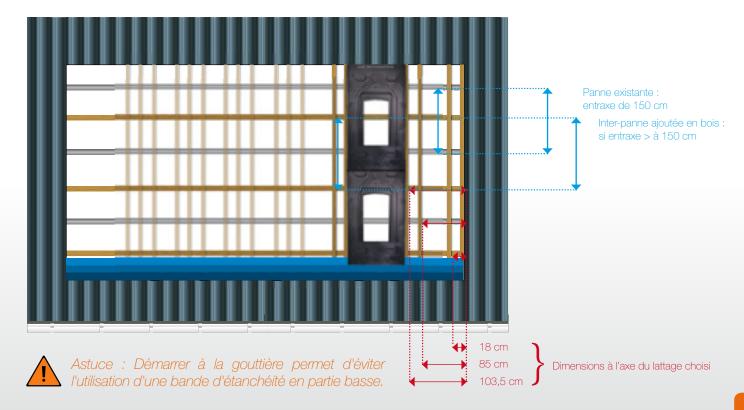
Lors de la pose en portrait, il faut prévoir 2 planches à l'aplomb des butées de fixation. Prévoir 3 planches à l'aplomb des étriers de fixation, eux-mêmes répartis proportionnellement sur la longueur du module en fonction des préconisations des fabricants. La planche du milieu servira à fixer les points fixes de la plaque et l'étrier central.

L'utilisation d'un lattage de 200mm peut réduire le nombre de planches à fixer.

LATTAGE PORTRAIT - CHARPENTE TRADITIONNELLE (se référer aux tableaux p.09) EXEMPLE CI-DESSOUS (ENTRAXE CHEVRONS 60cm - LATTAGE 27 X 100mm - MODULE 1675mm de longueur)



LATTAGE PORTRAIT - POSE SUR PANNE (SANS CHEVRON) (se référer aux tableaux p.09) EXEMPLE CI-DESSOUS (ENTRAXE PANNES 60cm - LATTAGE 27 X 100mm - MODULE 1675mm de longueur)



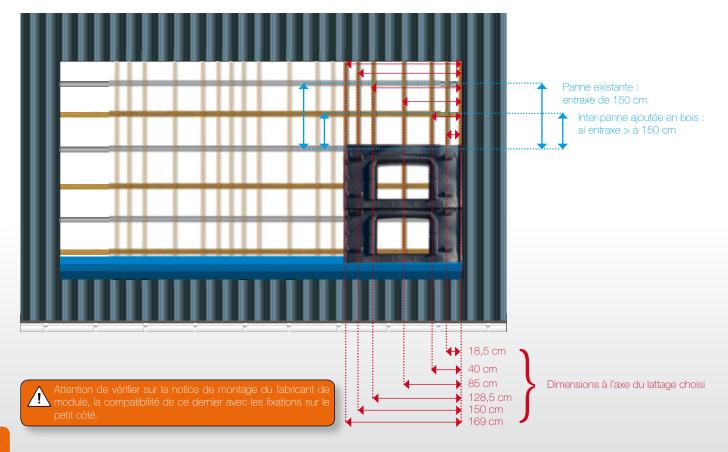
PRÉPARATION DU LATTAGE EN FONCTION DU SUPPORT

Lors de la pose en paysage, il faut prévoir 2 planches à l'aplomb des butées de fixation. Prévoir 3 planches à l'aplomb des étriers de fixation, eux-mêmes répartis proportionnellement sur la largeur du module en fonction des préconisations des fabricants.

LATTAGE PAYSAGE - CHARPENTE TRADITIONNELLE (se référer aux tableaux p.09) EXEMPLE CI-DESSOUS (ENTRAXE CHEVRONS 60cm - LATTAGE 27 X 100mm - MODULE 1001mm de largeur)



LATTAGE PORTRAIT - POSE SUR PANNE (SANS CHEVRON) (se référer aux tableaux p.09) EXEMPLE CI-DESSOUS (ENTRAXE PANNES 60cm - LATTAGE 27 X 100mm - MODULE 1001mm de largeur)





POSE DE LA BANDE D'ÉTANCHÉITÉ

1.1) Dans le cas d'une faible pente et ou d'élément de couverture épais (type tuile canal) ou de forme importante et ce afin de ne pas avoir d'eau stagnante, rajoutez 2 planches dimensionnées selon le tableau ci-contre (sur toute la largeur du champ et d'une épaisseur suffisante pour permettre à l'eau de s'évacuer correctement) au dessus du liteau qui tient le rang de tuiles le plus bas. Assurezvous que la pente permette l'évacuation correcte de l'eau sur la couverture.

- 1.2) Venez dérouler la bande d'étanchéité (auto-adhésive de préférence) sur le lattage préparé en prenant soin qu'elle dépasse de 20 cm de chaque côté du champ.
- 1.3) Repliez sur elle-même la partie supérieure de la bande d'étanchéité sur 2 cm pour créer une pince.
- 1.4) Repliez de la même façon les extrémités droite et gauche sur 2 cm.
- 1.5) Bien appliquer la bande d'étanchéité sur le 1er rang de tuile en la marouflant.

Respectez le recouvrement de la bande sur la tuile :

- 12 cm pour les tuiles fortement galbées (Galbe supérieur à environ 3 cm).
- 10 cm pour les tuiles d'aspect plat et faiblement galbées (inférieur à 3 cm).

La pose sur tuile canal nécessite la pose d'une bande d'étanchéité de 45 à 56 cm de large.

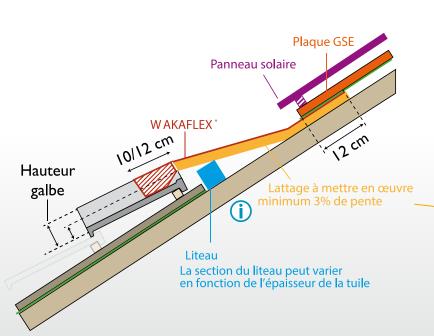


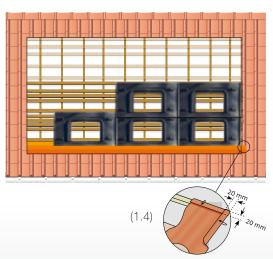
Partie supérieure et bords à replier sur 2 cm



Pour les formats de tuiles type Ω , l'utilisation d'une tuile sous faitière en partie basse du champ est une option avantageurse

SCHÉMA DE MISE EN ŒUVRE

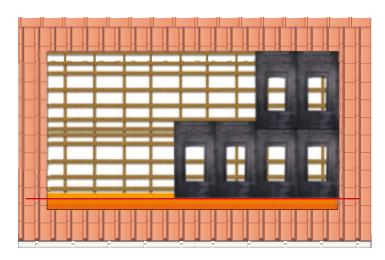




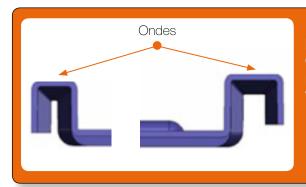
Inclinaison du toit (°)	Largeur du lattage à mettre en œuvre (en mm)
12 à 16	220
17 à 19	180
20 à 24	150
25 à 50	120

POSE DU 1er RANG DE SUPPORT

- 1.1) Tracez au cordeau sur la bande d'étanchéité une ligne parallèle au lattage positionnée au minimum à 15 cm en dessous de la limite supérieure de la bande d'étanchéité.
- La plaque viendra recouvrir ces 12 cm.
- 1.2) Positionnez votre premier support en bas à droite de la zone découverte en vous alignant sur la trace du cordeau. Fixez le support sur les 2 points centraux ne nécessitant pas de prépercement (suivre les préconisation de fixations pages 6, 7 et 13, 14).



1.3) Placez votre deuxième support à côté du premier en prenant soin d'emboîter les ondes l'une dans l'autre. Procédez de la même manière pour les supports de la 2^{eme} ligne, puis des lignes supérieures.



1.4) Marquez au crayon ou au marqueur blanc les futures points de fixation des étriers sur les ondes de recouvrement des plaques en fonction des lattages mis en œuvre. Une fois les plaques posées, ces repères vous permettront de positionner vos étriers aux endroits voulus et de les aligner. (Suivre les

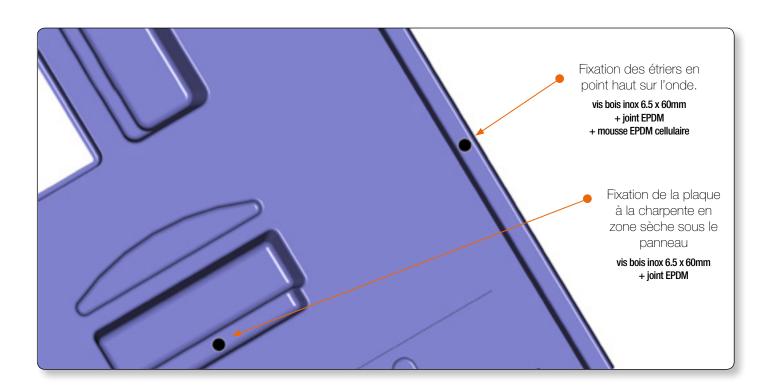
Astuce: pour déterminer l'emplacement des étriers sur le module vous pouvez vous repérer grace au celllules de ce dernier

POSE DES SUPPORTS SUR LES RANGS SUIVANTS

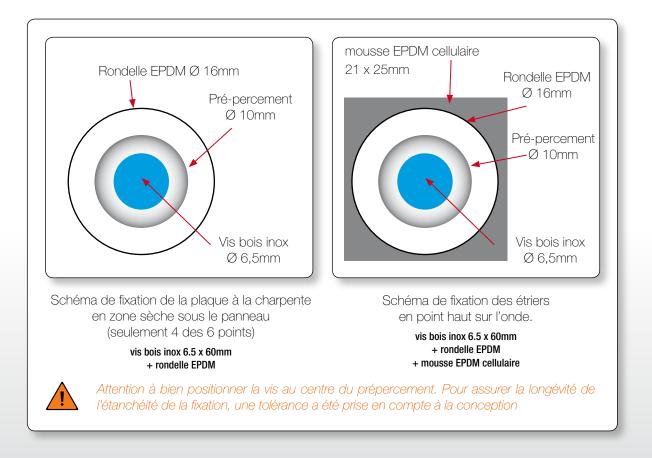


Les supports supérieurs doivent venir recouvrir les supports inférieurs jusqu'aux butées prévues à cet effet. Le recouvrement des plaques entre elles sera donc de 12 à 16 cm en fonction de la hauteur de votre module (p.6/7)

PRÉPERCEMENT DES SUPPORTS AVEC UNE MÈCHE DE Ø 10 mm



Fixation et préparation des supports



RAPPEL

Lors de la préparation de la toiture, il est nécessaire de mettre en œuvre un écran de sous toiture HPV, conformément aux règles de l'art, jusqu'à l'égoût.

Se référer au cahier de prescriptions techniques de mise en œuvre du CSTB entériné par le groupe spécialisé n°5 le 26 mars 2001.

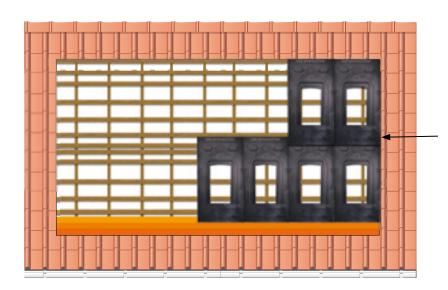
Cet écran doit être conforme à l'exigence de classement E.S.T E1/Sd1/TR3 suivant NF EN 13859-1.

 Il est impératif lors de la fixation des plaques GSE et/ou des étriers de se fixer sur le lattage dimensionné et mis en place à cet effet.



Il est formellement interdit de percer une zone d'écoulement.

SENS DE POSE



Bien effectuer un recouvrement des plaques de haut en bas, de 12 à 16 cm en fonction de la taille de votre module (possibilité d'adapter le recouvrement des plaques grace à la graduation prévue à cet effet - voir rubrique «ajustement des plaques GSE Intégration»)

Les supports de panneaux se posent de préférence de droite à gauche mais peuvent aussi se poser de gauche à droite. (vérifier que les plaques sont bien clipsées entre elles)





• Le dimensionnement du champ photovoltaïque doit être réalisé conformément à la norme nf c 15-100, au guide ute c15-712 et au guide pratique édité par l'ademe et le SER ce qui permet d'assurer la sécurité et le bon fonctionnement de l'installation photovoltaïque.



FIXATION DES ÉTRIERS



Les étriers se fixent uniquement sur les ondes du support (fig:2)

Fixez les couples d'étriers (3) à l'aide de la vis inox adaptée (1) <u>en prenant soin de coller entre l'étrier et la plaque le joint en mousse EPDM cellulaire (2)</u> 21x25mm



Pour la fixation des étriers simples sur l'extérieur du champ, bien positionner les cales (14) gauche et droite dans les bords de la plaque, en appui sur le lattage mis en place, avant de positionner les abergements latéraux. Les cales devront être prépercées en même temps que l'onde de la plaque à Ø 10mm. UNIQUEMENT POUR LES ÉTRIERS SIMPLES.

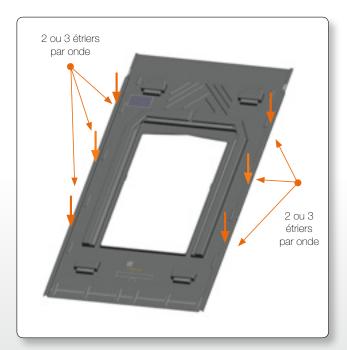
Attention de bien fixer votre étrier dans le lattage prévu à cet effet. Ne jamais utiliser de vis en acier galvanisé. Il est impératif de disposer le joint (2) en dessous de l'étrier (entre le support et l'étrier). Lors du serrage de la vis, attention de bien respecter les préconisations ci-dessous :



Pour une vis de diamètre de 6.5 (fournie avec le kit) la vitesse de rotation doit être adaptée à 1.800 Tr/min avec une charge axiale de 27daN. Schéma du résultat de mise en œuvre DTU 40.35 ou DTU 40.36



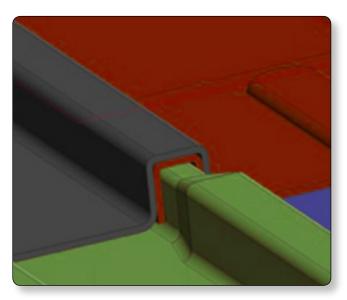
FIXATION DES ÉTRIERS SUR LES ONDES

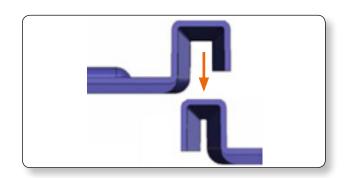


L'utilisation des différents étriers dépend entre autre des zones de vent mais doit aussi être corélée avec la notice de montage des fabricants de panneaux. En effet la majorité des panneaux ont une résistance en dépression de 2400 Pa. Les étriers renforcés étant admis jusqu'à 3460 Pa, il est important d'avoir l'autorisation du fabricant avant de dépasser ces 2400 Pa dans le tableau p.10.

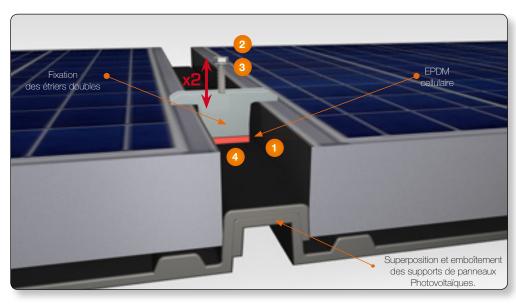
NOTE

Prenez soin de bien respecter le recouvrement des supports entre eux, afin de préserver l'étanchéité du système d'emboîtement.





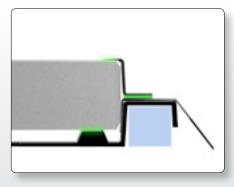
Vue de 4 supports emboîtés







4 Visser votre étrier à son emplacement



◆ Point d'appui de l'étrier sur le panneau et du panneau sur le support après serrage de la vis

AJUSTEMENT DES PLAQUES GSE INTÉGRATION

Les plaques GSE Integration sont ajustables* (dans le sens du rampant) en fonction de la taille de votre panneau. Afin d'ajuster les plaques GSE Integration, des graduations sont disponibles sur la zone de recouvrement. La graduation possible varie de 0 à 40 mm.

Après avoir fixé tous vos supports avec les 2 vis centrales, vous pouvez préparer votre mèche de Ø 10 mm et prépercer tous les autres trous du montage de la plaque, soit 4 prépercements en plus des 2 points de fixation déjà en place. Mettez ensuite les 4 vis prévues.



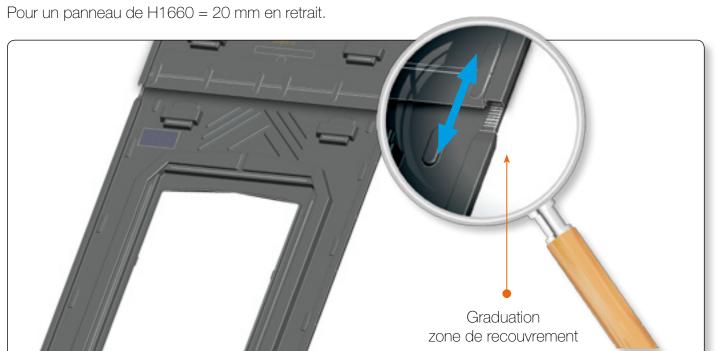
SUPPORT GSE FORMAT PAYSAGE



EXEMPLE D'AJUSTEMENT (MODULES 1650MM EN PORTRAIT)

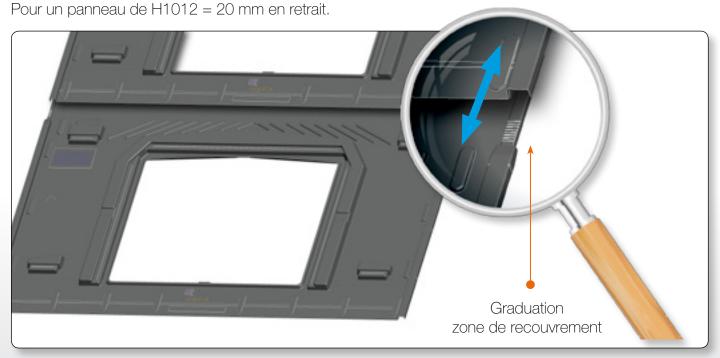
■ SUPPORT GSE FORMAT PORTRAIT (H1640-80mm X L992mm)

Pour un panneau de H1650 veuillez positionner votre plaque à 10 mm en retrait.



SUPPORT GSE FORMAT PAYSAGE (L1640mm X H992-1032mm)

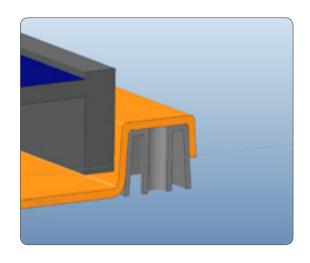
Pour un panneau de H1002 veuillez positionner votre plaque à 10 mm en retrait.



POSITIONNEMENT DES CALES EN BORD DE CHAMP



La version 2014 du sytème GSE Intégration nécessite le positionnement de cales en parties latérales du champ.

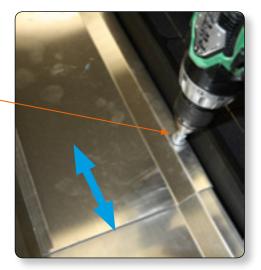


Ces cales viennent se glisser sous la dernière onde du champ à l'aplomb des étriers simples.

- À noter qu'il y a une cale gauche et une cale droite.
- Cette cale sera prépercée en même temps que la plaque et l'abergement latéral avant de fixer l'étrier simple.
- Elle se positionne entre le lattage et la plaque au niveau des marques faites précédement au marqueur blanc (p.22).

POSE DES ABERGEMENTS D'ÉTANCHÉITÉ LATÉRAUX

- 1.1) Placez les abergements d'étanchéité latéraux en recouvrement des ondes sur les rives droites et gauches du système d'intégration.
- 1.2) Placez une vis de couture (4,8x25mm) à la jonction des deux abergements latéraux pour les fixer ensemble.
- 1.3) Ensuite, positionnez l'étrier simple au niveau des marques effectuées sur la plaque. Tracez le point à prépercer sur l'abergement.
- 1.4) Effectuez le prépercement de \varnothing 10 mm en prenant soin de bien traverser abergement, plaque, et cale en plastique.



Recouvrement de 15 cm comme préconisé dans le DTU

Les abergements s'emboîtent les uns dans les autres, avec recouvrement de la partie haute sur la partie basse pour permettre l'écoulement de l'eau.

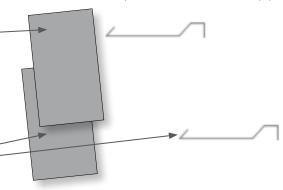
- 1) Ouvrez la pince latérale de l'abergement du dessous sur 10 à 15 cm (abergement inférieur).
- 2) Emboîtez l'abergment supérieur dans l'inférieur puis refermez légèrement la pince.
- 3) Fixez l'abergement également à la charpente avec les crochets de fixation prévus à cette effet.(5)



Abergement supérieur à emboîter sur l'abergement inférieur.

Ouvrir la pince latérale sur 10 à 15 cm. Refermez la pince après avoir positionné l'abergement supérieur et en ayant pris soin de les fixer avant

Fixer la bavette sur le liteau à l'aide des crochets (5).



<u>(i)</u>

Le recouvrement des abergements latéraux, l'un sur l'autre, doit être de 15 cm



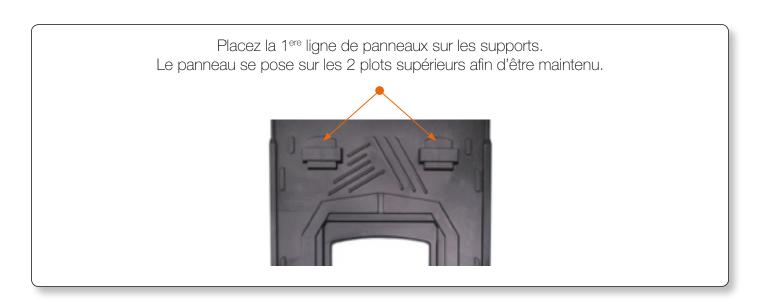
Pour l'ardoise, la pince doit être plus refermée dans le cas de l'utilisation des abergements standards. Attention à bien fixer toutes les coupes d'ardoises avec une pointe adaptée.

Il est possible de façonner soit même des noquets en zinc.

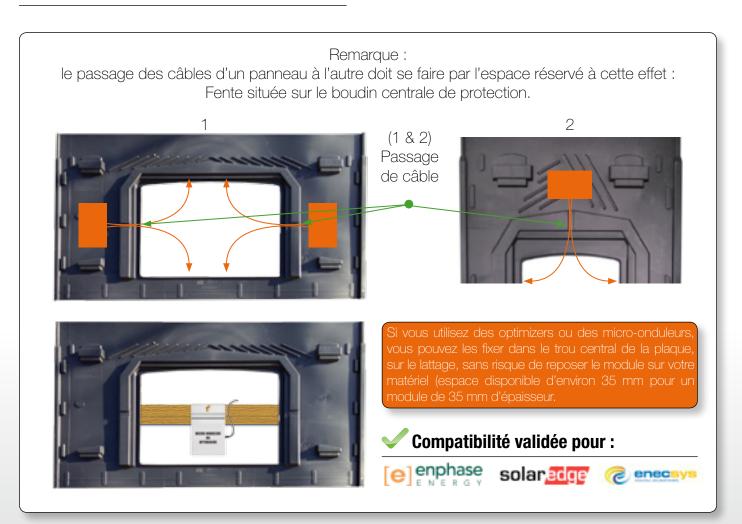


Position de la pointe avant recouvrement

POSE DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES



PASSAGE DE CÂBLES (1)



PASSAGE DE CÂBLES

Vous pouvez connecter les panneaux dans le sens horizontal ou vertical lorsque vous posez les panneaux au format portrait ou paysage. Vous pouvez positionner le panneau à l'endroit ou à l'envers.

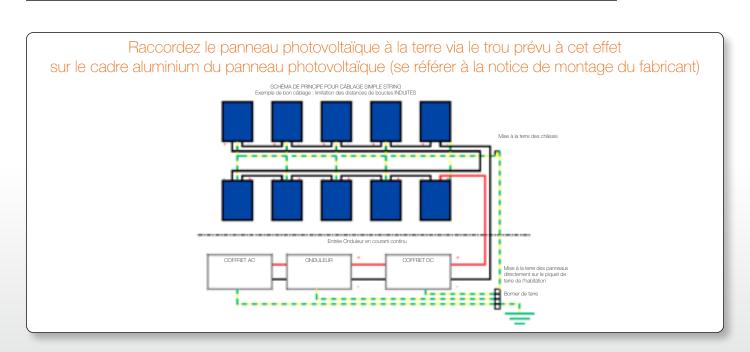
POSE POUR PANNEAUX D'UNE ÉPAISSEUR MINIMUM de 40 mm





POSE POUR PANNEAUX D'UNE ÉPAISSEUR de 31 mm à 50 mm

RACCORDEMENT DES PANNEAUX À LA TERRE



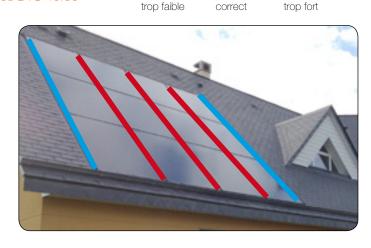
FIXATION DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

- 1/ Pour la fixation des modules sur la plaque, vous devez utiliser un des 2 couples d'étriers possibles (voir p.14 ou ci-dessous)
- 2/ Repérez les trous prépercés (1.4 p.24) dans les abergements et dans les cales pour positionner vos 3 étriers par côté de panneau.
- 3/ Avant de fixer les étriers, **collez le joint EPDM cellulaire**(5) sous l'étrier pour assurer l'étanchéité entre ce dernier et la plaque. Utilisez la vis 6.5 x 60 mm fournie pour les mettre en œuvre.
- 4/ Les étriers doubles fixent les panneaux 2 par 2 et viennent s'aligner sur les étriers simples.

5/ Les étriers simples viennent en bords de champ, s'alignent sur les doubles et **reposent sur les cales** positionnées sous l'onde de la plaque.



Pour une vis de diamètre de 6.5 (fournie avec le kit) la vitesse de rotation doit être adaptée à 1.800 Tr/min avec une charge axiale de 27daN. Schéma du résultat de mise en œuvre DTU 40.35 ou DTU 40.36



Étriers Doubles

Étriers simples



de positionnement des étriers

Schéma de principe

Pour la fixation en paysage sur le petit côté, se référer à la notice de montage du fabricant.

ZONES DE VENT TESTÉES

Annexe 2

Dépressions de calcul N/m² (Pa) calculées dans le cas de versants plans (suivant Règles V 65 avec modificatif n° 2)

Tableau 1.1 - Versants plans - Töles d'acier nervurées, bois et dérivés - Travaux neufs - Bâtiments fermés

Hauteur Position		Co	Zone 1		Zor	Zone 2		Zone 3		Zone 4		te 5
(m)	Position	-cp	normal	exposé								
10	Courante	1	875	1 181	1 050	1 365	1 313	1 641	1 575	1 890	2 100	2 520
	Rives	1.7	1 488	2 008	1 785	2 321	2 232	2 790	2 678	3 213	3 570	4 284
	Angles	2.4	2 100	2 834	2 520	3 276	3 151	3 938	3 780	4 536	5 040	6 048
15	Courantes	1	963	1 299	1 155	1 502	1 444	1 805	1 733	2 079	2 310	2 772
	Rives	1,7	1 637	2 208	1 964	2 553	2 455	3 069	2 946	3 534	3 927	4 712
	Angles	2,4	2 311	3 118	2 772	3 606	3 466	4 332	4 159	4 990	5 544	6 653
20	Courantes	1	1 039	1 403	1 247	1 621	1 559	1 948	1 870	2 244	2 494	2 993
	Rives	1,7	1 766	2 385	2 120	2 758	2 650	3 312	3 179	3 815	4 240	5 088
	Angles	2,4	2 494	3 367	2 993	3 890	3 742	4 675	4 488	5 386	5 986	7 183
30	Courante	1	1 167	1575	1 400	1 820	1 750	2 188	2 100	2 520	2 800	3 360
	Rives	1,7	1 984	2678	2 380	3 094	2 975	3 720	3 570	4 284	4 760	5 712
	Angles	2,4	2 801	3780	3 360	4 368	4 200	5 251	5 040	6 048	6 720	8 064
40	Courante	1	1 269	1713	1 523	1 979	1 903	2 379	2 284	2 741	3 045	3 654
	Rives	1,7	2 157	2912	2 589	3 364	3 235	4 044	3 883	4 660	5 177	6 212
	Angles	2,4	3 046	4111	3 655	4 750	4 567	5 7 10	5 482	6 578	7 308	8 770



*se reporter au tableau p. 9-10

x4

Étriers renforcés 2014 (résistance 1860 Pa - coef. sécurité 1,5)

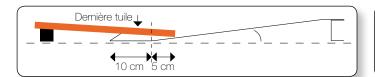
x6

Étriers renforcés 2014 (résistance 3460 Pa - coef. sécurité 1,5)

POSE DES ABERGEMENTS HAUTS

1/ Le recouvrement de la tuile du haut sur : l'abergement, la plaque ou le zinc malléable, doit être d'au moins 15 cm. En cas de faible pente et de tuile à gros galbe, le recouvrement doit être supérieur (se référer au DTU 40.21 ou 40.22).

2/ Pour un recouvrement de 15 cm avec la tuile et pour compenser la hauteur du liteau, il est nécessaire de positionner la tuile sur l'abergement de faîtage. Sur l'ardoise, un recouvrement de 10 cm est suffisant :









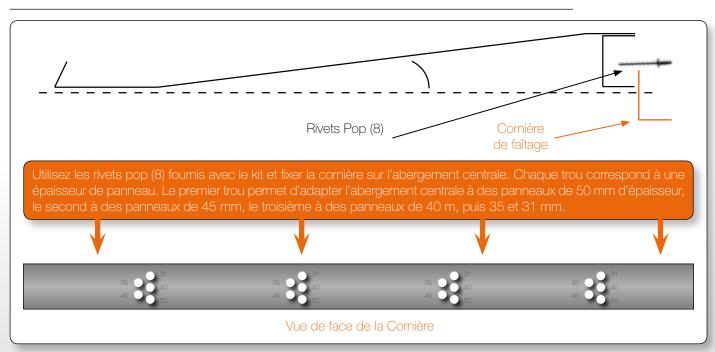


Vous ne pouvez pas poser l'abergement de faîtage lorsque vous êtes gêné par le faîtage ou dans le cadre d'une contre pente dûe à l'épaisseur du panneau et la faible pente de la toiture (voir recommandation page 31).

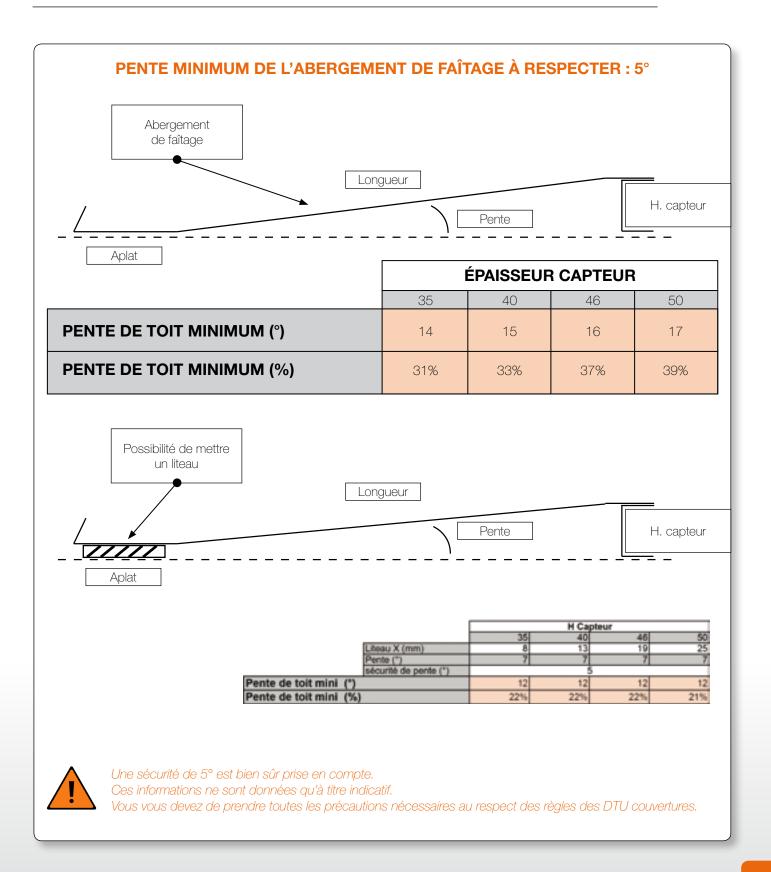
Dans ce cas veuillez remplacer l'abergement de faîtage par une bande d'étanchéité (voir recommandation page 21).

VOIR TEST DU CSTB « CONCOMITANCE VENT/PLUIE SANS JOINT ET SANS ABERGEMENT DE FAÎTAGE.

PRÉPARATION DE LA CORNIÈRE DE FAÎTAGE



PENTE MINIMALE DE LA TOITURE POUR LA POSE DES ABERGEMENTS DE FAÎTAGE, EN FONCTION DE L'ÉPAISSEUR DES PANNEAUX P.V.

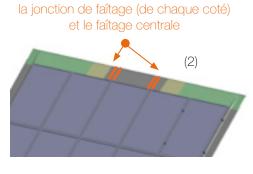


MISE EN PLACE DES ABERGEMENTS HAUTS

1/ Placez l'abergement central en ayant pris soin auparavant de fixer la cornière à la bonne hauteur (voir page 28). Pour se faire, clipsez le module dans l'espace créé par la cornière puis, fixez l'abergement à la charpente à l'aide des crochets fournis (1) (utilisez une pointe traditionnelle non fournie).



2/ Assurez la jonction entre deux abergements de faîtage grâce à la tôle de recouvrement appelée « Jonction de faîtage » de largeur 375 mm qui vient coiffer les 2 supports. Prenez soin d'assurer l'étanchéité du recouvrement grâce à deux lignes verticales colle PU de chaque côté de la tôle : "Jonction de faîtage".



(3)

Mettre 2 joints de colle PU entre

3/ Placez l'abergement d'angle en recouvrant d'un côté l'abergement central et de l'autre côté des abergements latéraux (dans le sens vertical) d'au moins 100 mm.

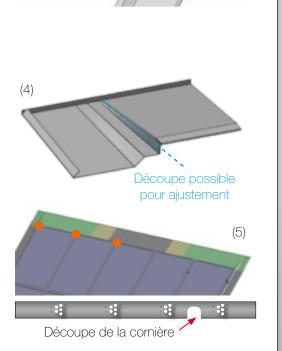
Assurez la fixation des abergements de faîtage et des abergements latéraux grâce aux crochets de fixation qui doivent être fixés dans le lattage.

Un joint de colle PU doit être mise en œuvre entre l'abergement de faîtage et l'abergement d'angle en complément du recouvrement.

Une fois tous les abergements d'angles positionnés, mettre en place la vis de couture (4.8 x 25 mm) fournie entre ces derniers et les abergements latéraux.

4/ Recommandation de pose en fonction des différentes épaisseurs de panneaux : l'abergement d'angle peut être ajusté sur le côté à la taille des modules. Prendre soin de le refixer à l'aide de rivets pop et de la colle PU. Aucune recommandation particulière pour la pose sur des panneaux de 35 mm d'épaisseur.

5/ Lors de la pose en portrait, la cornière de faîtage doit être découpée au niveau des recouvrements des plaques avec la cisaille. Positionnez l'abergement, tracez l'emplacement des recouvrements et découpez la cornière.





REMPLACEMENT DE L'ABERGEMENT DE FAÎTAGE PAR UNE BANDE DE ZINC MALLÉABLE



Le zinc malléable est garantie 30 ans par son fabricant. Il se met en œuvre comme une bande d'étanchéité classique ou Lune bande de plomb. Il peut également être soudé comme du zinc traditionnel.

- 1/ Déroulez le zinc malléable en partie haute en prenant soin de recouvrir la partie supérieure de la plaque et d'assurer un recouvrement d'au moins 15 cm sous la dernière rangée de tuile. Il est donc nécessaire d'adapter la largeur du rouleau de zinc malléable pour respecter ce recouvrement.
- 2/ Créez une pince de 2 cm sur toute la longueur du zinc malléable.
- 3/ Déroulez le joint précontraint également sur toute la longueur de la bande en prenant soin de le relier avec celui des abergements latéraux.





- Sur des pentes inférieures à 20°, il est impératif d'utiliser une bande de zinc de 45 cm de largeur.
- Lors de l'utilisation de tuiles petit moule ou de tuiles plates, posez la tuile en recouvrant la bande de zinc malléable sans recouvrir les ondes des plaques, soit en retrait du bord du panneau d'environ 16 cm; sinon certaines tuiles seraient soulevées par le recouvrement des ondes de la plaque.



Recouvrement des ondes de la plaque

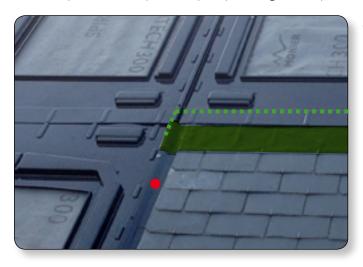
ZINC MALLÉABLE RHEINZINK

RHEINZINK° Garantie 30 ans

Zinc malléable RHEINZINK, épaisseur 0,60 mm											
Désignation	Largeur	Longueur du rouleau	Poids du rouleau	Poids/m	Numéro article						
Zinc malléable RHEINZINK « lisse »	450	env. 12 m	env. 24 kg	env. 1,9 kg	5144000						
	333	env. 15 m	env. 22 kg	env. 1,4 kg	5144001						
	250	env. 20 m	env. 22 kg	env. 1,1 kg	5144008						
Zinc malléable RHEINZINK « plissé »	333	env. 15 m	env. 22 kg	env. 1,4 kg	5145904						
	250	env. 20 m	env. 22 kg	env. 1,1 kg	5144005						

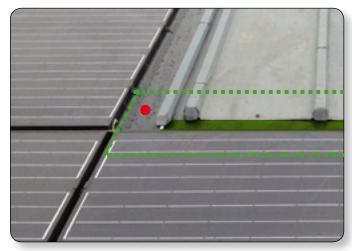
ANGLE ENTRANT ET SORTANT

Pour les configurations spécifiques d'angles entrants ou sortants, il faut utiliser une bande de zinc malléable. Le produit est garanti 30 ans par le fabricant (Rheinzink). Ce mode de pose est conforme aux DTU de la couverture. Il faut cependant respecter quelques règles de pose :



ANGLE SORTANT / ANGLE EN T

- Positionnez l'abergement latéral
- --- Positionnez la plaque du dessus sur la bande de zinc malléable en prenant soin de respecter le recouvrement d'au moins 12 cm et faites revenir cette bande jusque sur l'onde de la plaque

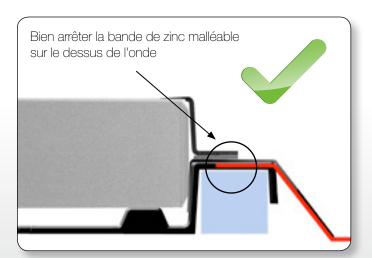


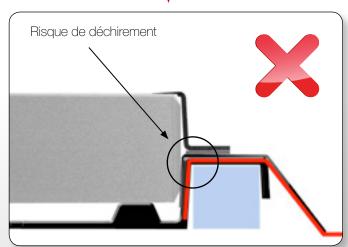
ANGLE ENTRANT / ANGLE EN L

- --- Positionnez la bande de zinc malléable sur le haut de la plaque, ainsi que sur le haut de l'onde de la plaque formant l'angle entrant
- Faites descendre l'abergement latéral du dessus sur la bande de zinc malléable jusqu'à arriver en butée sur la plaque du dessous



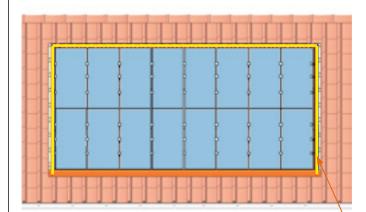
Bien couper la bande de zinc malléable en haut de l'onde de la plaque pour éviter un déchirement dans le temps.

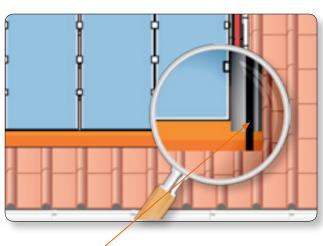


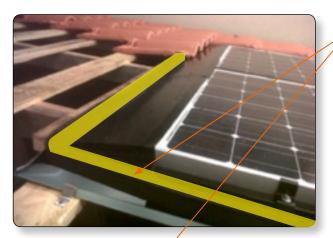


POSE DU JOINT PRÉCONTRAINT (taille préconisé : L 20mm / H 40mm)

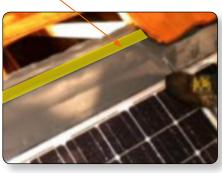
1/Déroulez le joint précontraint sur les abergements latéraux en descendant bien jusqu'au bas de la bande d'étanchéité. La jonction entre 2 joints doit se faire bord à bord.



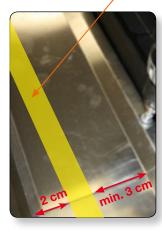




Joint précontraint



2/ Déroulez le joint précontraint sur l'abergement de faîtage ou sur la bande remplacant cet abergement. La jonction entre 2 joints doit se faire bord à bord.

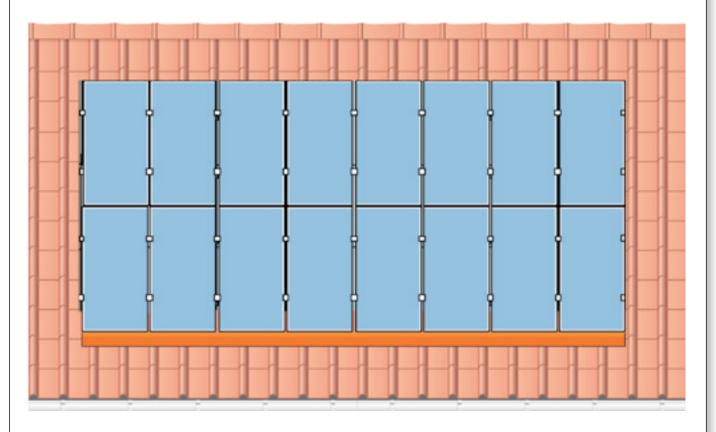


3/ Le joint précontraint doit se poser à 2 cm de la pince des abergements. Il faut également laisser au moins 3 cm pour l'écoulement de l'eau entre le joint et le bord de la plaque. Le joint précontraint sera recouvert par l'élément de couverture et servira à empêcher, par exemple, la poudreuse de rentrer dans les combles.

FINITION DU CHAMP PHOTOVOLTAÏQUE

1/ Remettez en place les rangs de tuiles (ou d'ardoises) supplémentaires initialement enlevés, en partie latérale et en partie haute, avec un recouvrement sur les abergements conforme aux règles de l'art.

2/ Recoupez et collez les éléments de couverture si besoin.



Entretien



VÉRIFICATION



Il est important de vérifier une fois par an si des feuilles et ou d'autres éléments pourraient s'être introduits sous la centrale photovoltaïque ou entre les panneaux. Vous pouvez utiliser une soufflette à air comprimé afin de faire sortir tout élément s'étant introduit sous la centrale photovoltaïque. Ne pas utiliser de solvant pour nettoyer les supports en polypropylène.

Nous préconisons un contrat de maintenance incluant une visite annuelle afin d'effectuer les vérifications sur : La production, partie électrique, panneaux, supports de panneaux, fixations, joints précontraints, bande d'étanchéité.

REMPLACEMENT D'UN MODULE

- 1/ Mettez hors tension le champ PV au niveau de l'onduleur.
- 2/ Retirez les étriers du panneau que vous souhaitez remplacer.
- 3/ Débranchez la liaison à la terre et déconnectez-le du string.
- 4/ Retirez le panneau à remplacer et positionnez le nouveau panneau.
- 5/ Connectez le nouveau panneau à la terre et raccordez le au string.
- 6/ Fixez les étriers.



La liaison équipotentielle doit être maintenue lors de l'intervention

Assistance & contact

FORMATION

Des formations sont réalisées les premiers lundi de chaque mois (76380 Canteleu).

Des formations spécifiques sont réalisées sous réserve de la présence d'un nombre suffisant de personne.

Pour toutes questions veuillez contacter votre responsable commercial et ou distributeur.



SERVICE TECHNIQUE / SERVICE ASSISTANCE

UNE ASSISTANCE TECHNIQUE EST À VOTRE DISPOSITION DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 18H

GSE Intégration

16 QUAI GUSTAVE FLAUBERT 76380 CANTELEU Tél. 02 32 10 77 60

Mail: technique@gseintegration.com

Nos certifications



PASS INNOVATION VERT N° 2013-221 – Module ZN Shine (oct. 2013 à oct. 2015)



L'ETN VALIDE LA POSE EN PORTRAIT ET EN PAYSAGE DU SYSTEME GSE INTEGRATION SI LE FABRICANT DE MODULE ACCEPTE LA FIXATION DE SES MODULES SUR LE PETIT CÔTÉ.

- ETN INDICE 0 BT130003 validé par Alpes-contrôles :
- *Solarworld Sunmodule + (Mono) portrait
- *Soluxtec Powerslate (Mono) portrait/paysage
- *Sillia 60P (Poly) portrait
- *BenQ PM245 (Poly) portrait
- *QCells G3 pro (Poly) portrait/paysage (1400 Pa)

AVENANTS ETN



- *Solarworld Sunmodule Poly et SunProtect
- *Sunpower 3XX (Mono)
- *BenQ SunForte (Mono)
- *Soluxtec Das module (Poly-Mono)
- *Aléo S19 HE (Mono)
- *Csun 60P / 60M (Poly-Mono)
- *Solarwatt (Poly-Mono-Vision)
- *LG (Poly, Mono, Mono X)

- Test au feu:
- *BROOF T1 validé (marchés hollandais, belge et allemand)
- *BROOF T3 validé (marché français)
- *BROOF T4 validé (marché anglais)
- Tests résistances mécaniques, UV, Humidité, Concomitance vent/pluie du CSTB ou de CERTISOLIS en ligne sur www.gseintegration.com
- Test EN12179 validé



Exemples de réalisations











Exemples de réalisations

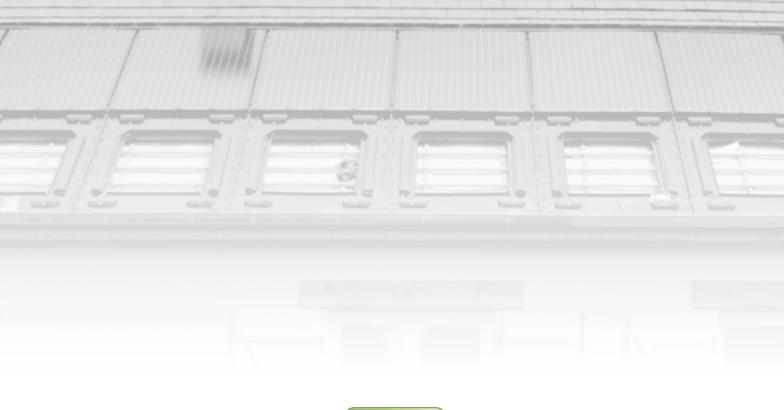














GSE INTÉGRATION est un programme de développement breveté du GROUPE SOLUTION ÉNERGIE www.segroup.fr



Votre distributeur: